

DECRET N°2012- 310 DU 28 AOUT 2012

portant rengagement des appelés du Contingent
de la Classe 2010 dans les Forces Armées
Béninoises.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 2005-43 du 26 juin 2006 portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007- 494 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale et le décret n°2010-593 du 31 décembre 2010 le modifiant et le complétant ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement Chargé de la Défense Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 mai 2012.



DECRETE

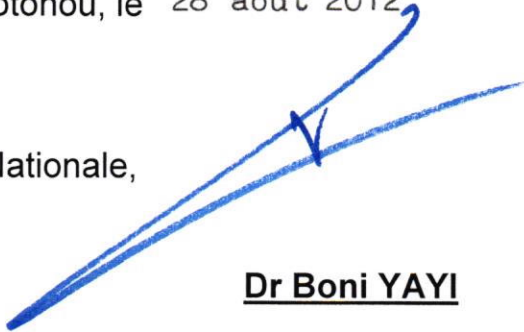
Article 1^{er} : Les appelés du contingent de la classe 2010 au nombre de sept cent cinquante-trois (753) sont rengagés dans les Forces Armées Béninoises à compter du 1^{er} juin 2012.

Article 2 : Ceux des intéressés punis pendant la durée légale, déclarés déserteurs ou médicalement inaptes au service armé à l'issue de la durée légale sont exclus du rengagement.

Article 3 : Le Président de la République, Chef d'Etat, Chef du Gouvernement Chargé de la Défense Nationale et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal Officiel.

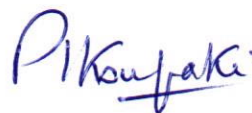
Fait à Cotonou, le 28 août 2012.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement, Chargé de la Défense Nationale,



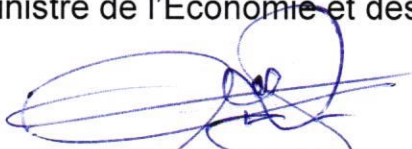
Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social.



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances



Jonas GBIAN

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC2 - CES 2 - HAAC 2 - MECDN 6 - PM/CCAPPPDDS 2 - MEF - AUTRES MINISTRES 23 - SGG 4 - DGB - DCF - DGTCP - COM - DCCT - HCJ 1 - ARCHIVE 1 - CHRONO - 1 - JO 1

